



CONFÉDÉRATION DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mai 2023

### Jean-Pierre Denis élu Président de la Confédération des Métiers de l'Environnement

Jean-Pierre Denis, Vice-président de Paprec, se voit confier la présidence de la Confédération des Métiers de l'Environnement, qui rassemble les organisations professionnelles FNADE, FEDEREC et SNEFID – et représente 112 000 emplois directs, 1 530 entreprises et un chiffre d'affaires de 19,3 milliards d'euros. Acteur incontournable de l'économie circulaire, cette confédération a pour objectif d'apporter ses expertises métiers aux parties prenantes du secteur.



Vice-président de Paprec depuis 2021 – après avoir été administrateur du groupe depuis 2010 - Jean-Pierre Denis a intégré l'Inspection Générale des Finances à l'issue de sa scolarité à l'ENA. Secrétaire général adjoint de l'Élysée de 1995 à 1997, il a poursuivi son parcours professionnel dans le monde de l'environnement, et a été Directeur Général de Dalkia. Il a participé en 2004 à la création d'Oséo, devenu BPI France, et présidé le Groupe Crédit Mutuel Arkéa de 2008 à 2021.

La Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) rassemble les organisations professionnelles FNADE, FEDEREC et SNEFID. Elle permet la coordination d'enjeux structurants des métiers de la gestion des déchets en France. La CME assure également, grâce à l'expertise des fédérations et de leurs adhérents, le pilotage des projets du Comité Stratégique de Filière Transformation et Valorisation des Déchets (CSF TVD). Les entreprises de la gestion des déchets proposent des services innovants et bas-carbone aux collectivités, entreprises et autres industriels. En tant que productrices de matières, énergie et engrais, elles participent au développement des territoires et contribuent directement à la souveraineté économique de la France.

Le conseil d'administration de la CME a élu Jean-Pierre Denis nouveau président.

*« Je remercie les fédérations professionnelles pour la confiance qu'elles m'accordent en me confiant aujourd'hui la présidence de la CME. Face aux multiples enjeux et aux nouveaux défis auxquelles les entreprises de la gestion et de la valorisation des déchets sont confrontées, je suis convaincu que la CME a un rôle majeur à jouer au service d'un secteur d'activité qui répond à des besoins essentiels de la population et contribue directement à la croissance durable de notre économie. La multiplication des filières « REP » à laquelle on assiste, le défi du changement climatique et l'impératif de décarbonation de notre économie, ou encore les désordres induits par les crises géopolitiques que nous connaissons, démontrent toute la raison d'être de la Confédération des Métiers de l'Environnement et l'importance de son rôle de coordination et d'information des pouvoirs publics. A l'heure de cette transmission de témoin, je tiens à remercier Anne Le Guennec pour le soin et l'engagement avec lesquels elle s'est attachée à promouvoir et faire reconnaître nos métiers durant les trois dernières années. Je souhaite, pour ma part, poursuivre la dynamique engagée, en très étroite et parfaite coordination avec les fédérations professionnelles réunies au sein de la CME. L'objectif est clair : permettre à l'ensemble des*

*entreprises qui œuvrent, chaque jour en France, à la collecte, au tri, au recyclage et à la valorisation des déchets, de continuer à investir et à créer des emplois pour offrir des solutions innovantes et des services toujours plus performants aux industriels et collectivités pour la gestion de leurs déchets. Nous avons la chance de disposer en France d'une filière dédiée reconnue pour la richesse et la diversité de ses savoir-faire, et il est de la responsabilité de l'ensemble des parties prenantes de créer les conditions de son développement et de sa compétitivité »* déclare Jean-Pierre Denis, nouveau Président de la CME.

*Pour Anne Le Guennec, qui présidait la CME depuis 2020 : « Après ces trois années passées à la Présidence de la CME pour soutenir les enjeux de la transformation écologique en France, je suis ravie de passer le relais à Jean-Pierre Denis. Sa connaissance de nos métiers et des enjeux politiques associés permettra à notre secteur de continuer à contribuer de manière toujours plus pertinente à l'action publique et à faire avancer les solutions liées à l'économie circulaire ».*

La Confédération des Métiers de l'Environnement rassemble la FNADE, FEDEREC, et le SNEFID avec 112 000 emplois directs, 1 530 entreprises et un chiffre d'affaires de 19,3 milliards d'euros. Porte-voix des entreprises de la collecte, du tri, du recyclage, de la valorisation et du traitement des déchets, elle est un acteur incontournable de l'économie circulaire nécessaire à une transition écologique efficace. La CME pilote les travaux du Comité Stratégique de Filière « Transformation et valorisation des déchets » dont le contrat de filière a été signé en 2019, et renouvelé en juin 2021.

**Contact presse : Agence Profile - 01 56 26 72 00 - [federec@agence-profile.com](mailto:federec@agence-profile.com)**